



Tous ensemble en grève et en manifestation le 23 septembre 2010 !

Le 7 septembre par millions les salariés ont fait grève; **près de 3 millions d'entre eux ont manifesté** dans la rue leur rejet du plan du gouvernement de casse des retraites et leur exigence de voir ce plan abandonné.

Le 8 septembre Sarkozy a annoncé quelques retouches à la marge et a maintenu son plan : report de l'âge légal à 62 ans, passage à 41,5 annuités, aggravation de la décote et pour les fonctionnaires relèvement de 3 points de la retenue pour pension, soit une baisse du salaire effectif d'autant, disparition maintenue du départ anticipé pour les mères de 3 enfants, remise en cause du minimum de pension...

Et le « débat » parlementaire est pour l'UMP l'occasion

de durcir encore le texte : remise en cause de la médecine du travail, amendement visant à créer une « caisse » de retraite pour les fonctionnaires sur le modèle du privé. Ce projet, planifiant une régression sociale sans précédent et supporté pour la quasi totalité par les salariés, est inacceptable.

Le 15 septembre, jour du vote en 1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale dans les conditions d'un véritable coup de force, près de 20 000 salariés se sont rassemblés Place de la Concorde devant l'Assemblée Nationale à l'appel des organisations syndicales. Cette mobilisation réussie démontre la détermination des salariés à faire reculer le gouvernement.

Combattons dans l'unité pour le retrait du plan gouvernemental sur les retraites.

C'est la condition pour ouvrir de véritables négociations qui prennent en compte les revendications et les propositions de financement formulées par les organisations syndicales.

De l'argent, il y en a : bouclier fiscal, coût : 650 millions d'euros, ; Loi TEPA, coût : 6 milliards ; exonérations patronales : 30 milliards d'euros (90 milliards en trois ans), 248 milliards de dividendes pour les actionnaires en trois ans, en 2008 : 47 milliards de dividendes pour les sociétés du CAC .40. De plus, depuis le début des années 80, la part patronale des cotisations sociales a

baissé de 4 points (passant de 34 à 30%) et parallèlement la part des salaires dans la valeur ajoutée a reculé de 10 points (environ 100 milliards par an supplémentaires qui vont au capital).

Ce projet de loi s'inscrit dans le plan gouvernemental de réduction de 100 milliards d'euros par an de la dépense publique conformément aux exigences des agences de notation. Protection sociale, emplois et services publics, statut, nos conditions de travail : tout est dans leur ligne de mire.

Il faut les arrêter !

Seule une mobilisation la plus large des salariés, dans le grève et le « tous ensemble » public-privé peut contraindre le gouvernement et sa majorité à reculer.

Tous ensemble, en grève

le jeudi 23 septembre pour nos revendications :

Maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans, non à l'allongement de la durée de cotisation, défense et amélioration du code des pensions, maintien du calcul sur les 6 derniers mois, des avantages familiaux, du minimum fonction publique, suppression de la décote.

RETRAIT DU PROJET GOUVERNEMENTAL SUR LES RETRAITES

Tous à la manifestation, 13H Bastille (vers Concorde)